

Les revendications des pays non alignés

La coopération économique internationale ne saurait prendre un essor durable que si elle repose sur le principe de la souveraineté effective et concrète des pays en voie de développement, sur leurs ressources naturelles et sur le principe de la maîtrise, par ces pays, des mécanismes qui commandent le fonctionnement de leur économie.

Il s'agit d'abord du contrôle effectif de chaque État sur l'exploitation de ses richesses naturelles et sur la conduite de ses activités économiques internes, ce qui implique le droit à la nationalisation. Il convient, en même temps, d'engager ou de poursuivre les transformations nécessaires dans les structures économiques internes, en vue de les adapter aux exigences d'un développement efficace et rapide, permettant d'accélérer le processus d'élimination du sous-développement.

En outre, la conférence a souligné la nécessité de renforcer la solidarité et la coopération entre les pays non alignés, par la mise en commun et la coordination de leurs efforts, et ce, afin d'accroître leur pouvoir de négociation dans la confrontation avec les groupements des pays industrialisés et de renforcer leur capacité de résistance à l'exploitation, aux pressions et aux agressions économiques. De même, elle s'est prononcée pour le soutien sans réserve de tous ceux qui luttent pour la récupération de leurs ressources nationales. Enfin, la conférence préconise et encourage la mise en place d'organismes communs entre pays producteurs exportateurs de produits de base, comme c'est le cas notamment pour le pétrole et le cuivre, de même qu'elle préconise la tenue d'une conférence des pays en voie de développement au sujet, de ces produits de base. De même, elle encourage le développement des courants d'échanges économiques, scientifiques, culturels et sociaux entre pays non alignés. Elle a décidé, en plus, la création d'un fonds de développement et de solidarité pour les pays non alignés (...).

Compter sur soi apparaît ainsi comme le corollaire, sur le plan économique de la politique du non-alignement.

Discours de clôture prononcé par Houari Boumedienne, président de la République algérienne à la quatrième conférence des pays non alignés (Alger, 9 septembre 1973).

Extraits de la revue France-Algérie, n° 43, septembre 1973.